

MISE PAR ECRIT DES EVANGILES d'après Pierre Perrier et les Pères orientaux

« Les Apôtres furent poussés à écrire lorsque la persécution les fit quitter leurs communautés (résumé du texte précédant la citation d'Eusèbe) :

« Ainsi Matthieu parmi les Hébreux produisit au dehors aussi dans leur propre dialecte un texte écrit d'Évangile, Pierre et Paul étant en train parmi les Romains d'évangéliser et de fonder l'Écclesia. Et après le départ en exil de ceux-ci, Marc, le disciple et traducteur de Pierre, lui aussi nous transmit une mise en écrit de ce qu'était en train de prêcher Pierre. Et Luc aussi l'accompagnateur de Paul établit dans un manuscrit l'Évangile qu'était en train de prêcher Paul. Après Jean... aussi livra au delà de son entourage un texte... »¹

EVANGILE SELON MATTHIEU (en 37 après J.C.)

« C'est en 37 que Matthieu fait mettre par écrit la forme orale qu'il a développée pour célébrer le cycle catéchétique-liturgique. C'est un texte qu'il a lui-même recueilli et ordonné à partir des Mémoires des Apôtres. En tant que lévite, il éprouve le besoin de disposer d'un texte de référence. On peut donc considérer cette année comme une date charnière dans l'histoire de l'Église. Elle correspond au moment où les persécutions contraignent l'apôtre à quitter Jérusalem et où l'Église va commencer sa marche vers le monde païen. Grâce à des copies, le texte écrit de l'Évangile selon saint Matthieu va servir d'outil pour l'enseignement aux communautés juives de la diaspora et pour les célébrations liturgiques de leurs synagogues. Il restera d'ailleurs le texte commun de toutes les liturgies orientales qui parfois iront jusqu'à ignorer complètement le texte de Marc. »²

Textes patristiques

« Matthieu a une autre habitude dans son annonce : lorsqu'il met dans son ordrage les paroles de Jésus, il les met « vives », sans rien ajouter venant de lui-même. » (Théodore Bar Koni, *Scholies*, V).

« Matthieu a mis par écrit son annonce après la mort d'Étienne quand les fidèles ont vu que les Apôtres allaient être séparés d'eux. Ils ont demandé à Matthieu que tout ce que le Seigneur avait fait et dit leur soit transmis par écrit. Mais il n'a pas fait la mise par écrit de sa Karozoutha en suivant ce que le Seigneur avait dit et fait mais selon un autre plan, celui de donner son enseignement par cœur : l'ordrage qu'il s'est choisi l'a été en vue de donner un tissage solide à cet enseignement. Ainsi n'a-t-il pas utilisé ses éléments dans l'ordre selon lequel le Seigneur avait parlé ou agi : il n'a pas mis au début ce qui s'est passé au début ni à la fin ce qui s'est passé à la fin, mais il a choisi un autre façon d'ordrer. » (Théodore Bar Koni, *Scholies*, VII).

« Matthieu mit sous forme ordrée les paroles du Seigneur dans la langue des Hébreux » (Papias cité par Eusèbe de Césarée, *Histoire Ecclésiastique.*, 3, 39, 16).

« Matthieu l'évangéliste a dicté son Évangile, sept ans après l'Ascension du Seigneur à Antioche en langue des Hébreux. » (Abdisho Bar Briha, *Marganitha*).

« Matthieu se mit à réciter son Évangile pour le publier sept ans après l'Ascension à Antioche. » (Ischo Dad, *morceaux choisis*).

¹ Traduction d'Irénée de Lyon restituée par Pierre PERRIER, *Évangiles : de l'oral à l'écrit, Les colliers évangéliques*, Le Sarmant, 2003, p. 775.

² Pierre PERRIER, *Évangiles : de l'oral à l'écrit*, Le Sarmant, 2000, p. 146.

« Matthieu a dicté son Evangile dans la langue parlée par les Hébreux pendant qu'il résidait à Antioche. » (manuscrit de Mardin).

« Matthieu en effet prêcha d'abord aux Hébreux. Comme il devait aussi aller vers d'autres, il livra à l'écrit dans la langue de ses pères son Evangile comme aide pendant son absence pour ceux dont il s'éloignait. » (Eusèbe de Césarée, *Histoire Ecclésiastique*, 3, 24, 3).

« On peut déduire de ces traditions très cohérentes et complémentaires que Matthieu à Antioche, dicta à un secrétaire sa Karozoutha alors qu'il résidait dans cette ville après sa fuite de Jérusalem en 37 ; que ce texte était en araméen et en scription de Jérusalem (l'écriture de l'araméen de référence des Hébreux, cf. Origène, commentaire sur Matthieu rapporté par Eusèbe H.E. 6, 23, 3 : « qui a été ordonné pour ceux convertis du judaïsme à la foi et écrit en lettres hébraïques »).³

« Matthieu mit sous forme ordonnée les paroles du Seigneur en dialecte hébraïque et chacun en fit la traduction comme il pouvait. » (Papias cité par Eusèbe de Césarée, *Histoire Ecclésiastique*, 3, 39, 16).

« Ce qui signifie qu'il n'y avait pas de traduction officielle en grec mais que, selon la tradition judéenne rigoureuse les targumim (ici en grec) étaient une tradition orale libre mais interdite d'écriture de référence puisque seul le texte araméen faisait foi. »⁴

EVANGILE SELON MARC (45 après J.C.)

« C'est seulement quand l'« enseigneur » s'en va qu'un texte de référence devient nécessaire. Et c'est ce qui se passe en 45, quand Pierre et Marc quittent Rome. Les chevaliers qui ont accueilli l'Evangile demandent alors à Marc de leur laisser un témoignage écrit de ce qu'ils ont appris. N'étant pas de culture orale, ne connaissant pas l'araméen, ils ont peur d'en perdre une partie et souhaitent disposer d'une bonne traduction. Or, à la fin du cycle de trois ans qui s'est déroulé de 42 à 45, il existe à Rome deux textes fixés : l'un est un récitatif araméen bien ordonné qui va servir de référence à Marc ; l'autre est le premier *targum* grec bien construit. C'est ce dernier texte qui fait l'objet d'une demande singulière de la part des chevaliers romains. En bons lettrés appartenant à une civilisation de l'écrit, ils désirent que chacun d'entre eux puisse en conserver une copie. La réponse que fait Pierre à cette requête mérite d'être examinée attentivement. Bien qu'il se soit efforcé d'initier les Romains à l'oralité, le chef de l'Eglise sait bien que les gens auxquels il a affaire sont loin de pouvoir mémoriser la Parole comme le font les habitants de la Palestine. Néanmoins, il refuse de céder à la facilité d'une inculturation sans mémoire qui serait en fait une déculturation religieuse. Il ne veut pas que l'Evangile soit transformé en un texte coulant, à lire en grec, et écrit à la manière des littérateurs. Il préfère que l'on produise un texte qui ait le statut d'un *targum*. Ainsi a-t-il accepté la publication d'une traduction grecque mot à mot qui est le décalque d'un récitatif de référence « traditionné » oralement et en araméen. Il obtint ainsi un document qui reproduit l'original araméen, mot à mot et en mauvais grec, mais qui conserve avec soin tous les « trucs » oraux qui permettent la mémorisation et l'enchaînement des perles. »⁵

Textes patristiques

« D'après une tradition le Seigneur ordonna à ses Apôtres de ne pas s'éloigner de Jérusalem pendant douze ans. » (Appolonius, cité par Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique*, V, 18, 14).

« Le Seigneur prescrit à ses Apôtres de se disperser après douze ans d'apostolat à Jérusalem. » (Clément d'Alexandrie, VII, 5-43).

³ Pierre PERRIER, *Evangiles : de l'oral à l'écrit, Les colliers évangéliques*, Le Sarment, 2003, p. 776.

⁴ Pierre PERRIER, *Evangiles : de l'oral à l'écrit, Les colliers évangéliques*, Le Sarment, 2003, pp. 777-778.

⁵ Pierre PERRIER, *Evangiles : de l'oral à l'écrit*, Le Sarment, 2000, pp. 175-176.

« Marc l'Évangéliste a dicté son « Evangelion » quinze ans après l'Ascension du Seigneur à Rome en langue des Romains. » (Abdisho Bar Briha, Marganitha).

« Marc l'Évangéliste a dicté son Evangile à Rome, quinze ans après l'Ascension du Seigneur en langue de l'empire romain. » (Ischo Dad, morceaux choisis).

« Par contre l'éclat de la piété brilla tellement dans l'esprit des auditeurs de Pierre qu'ils ne tinrent pas pour suffisant de l'avoir entendu une fois pour toutes, ni d'avoir reçu **l'enseignement oral** du message divin, mais que, par toutes sortes d'instances, ils supplièrent Marc, par lequel **l'Évangile** leur était parvenu et qui était le collaborateur de Pierre, de leur laisser son **mémorial écrit de l'enseignement** qui leur **avait été transmis oralement** : ils ne cessèrent pas leur demande avant d'avoir contraint Marc et ainsi ils furent cause de la **mise par écrit de l'Évangile** appelé « selon saint Marc ». L'Apôtre, dit-on, connut cela par une révélation de l'Esprit : ils se réjouit du désir de ces hommes et il confirma le livre pour la proclamation dans les assemblées. » (Eusèbe de Césarée, Histoire ecclésiastique, n, 15-1).

« Pierre annonçait la Parole publiquement à Rome et proférait l'Évangile sous l'inspiration de l'Esprit. Ceux qui étaient présents, et ils étaient nombreux, demandèrent à Marc, vu qu'il l'accompagnait depuis longtemps et **savait par cœur les choses dites**, de les mettre par écrit. Il le fit et donna « l'Évangilion » à ceux qui le demandaient. Ce qu'ayant appris, Pierre ne fit rien pour empêcher ni pour pousser ce projet. » (Clément d'Alexandrie, cité par Eusèbe de Césarée, Histoire ecclésiastique, III).

« Marc était l'interprète de Pierre, ainsi fixa-t-il par écrit sa traduction (en grec) exactement, mais il ne fit pas un ordrage de tout ce qu'on disait avoir été soit prononcé, soit fait par le Seigneur. Il n'avait pas été avec le Seigneur ni n'avait pu le suivre, aussi plus tard le reçut-il de Pierre comme je l'ai dit. Or, celui-ci donnait ses catéchèses selon les besoins mais sans faire un enchaînement des paroles du Seigneur. Ainsi Marc n'a pas fait d'erreur en mettant par écrit comme il se souvenait. Il n'a eu en effet qu'un seul dessein, celui de ne rien laisser de côté de ce qu'il avait entendu, sans se tromper sur le contenu de ce qu'il rapportait. » (Jean le Presbyte, cité par Eusèbe de Césarée, Histoire ecclésiastique, III, 39-15).

« Alors Pierre entra dans le triclinium et **vit qu'on lisait l'Évangile. Il le réenroula** et dit : « Hommes qui croyez et espérez dans le Christ, sachez comme la **Sainte Ecriture de Notre Seigneur doit être proclamée**. Ce que, par sa grâce, nous avons assimilé, bien que cela nous paraisse « encore faible », nous l'avons fait mettre par écrit selon nos forces. » (Actes de Pierre, 20).

EVANGILE SELON LUC (Pentecôte 55 au plus tard)

« On peut ainsi dater le texte final araméen avant 55 environ et le texte grec de référence avant son départ en 60. »⁶

« La composition finale du texte de Luc s'est ainsi faite de façon coordonnée. Elle utilise le schéma de Pierre en le recentrant à partir de la mémoire de Jean et de celle d'autres témoins comme Simon d'Emmaüs et Zachée. En considérant la biographie de ces compilateurs, il n'est pas possible de la dater postérieurement à 54-55. C'est probablement à la Pentecôte 55, au plus tard, qu'elle a pu être approuvée par l'Église de Jérusalem. Bien entendu, la plupart des récitatifs qui la composent existaient déjà avant cette date. Ils étaient cohérents avec les textes de Jean et assez proches de ceux de Matthieu. Pour construire sa propre catéchèse, Paul avait mis les perles reçues d'Ananie dans un ordre dont la

⁶ Pierre PERRIER, *Évangiles : de l'oral à l'écrit, Les colliers évangéliques*, Le Sarment, 2003, p. 783.

structure très solide devait trahir sa formation pharisienne. Cet ordre constitue la base de l'Évangile de Luc dont le travail a surtout consisté à recueillir, à vérifier et à compléter les récitatifs. On peut en effet restituer avec une forte certitude un « Évangile de Paul » qui a la forme d'un collier à pendentifs. C'est sans doute à Antioche que s'est faite la mise en forme définitive du texte de Luc. Plus que les autres Évangiles, il exprime la nature féminine de l'Église et présente la Vierge comme sa figure parfaite. L'apôtre y peint de Marie un portrait oral qui utilise les matériaux d'une tradition qu'elle a elle-même laissée. Soucieux de mettre par écrit et de transmettre fidèlement les témoignages approuvés par Jean, Luc procède à un tissage oral qui est très caractéristique du monde judéo-chrétien et n'est pas sans rappeler la fabrication des tissus égyptiens où le jeu du tisserand fait apparaître la peinture d'un visage. Luc compose ainsi un portrait exact, avec écrit de référence, qui présente la Sainte Vierge en filigrane comme centre et mémoire vivante de l'Église. »⁷

Certains textes patristiques parlent, en effet, d'une première mise par écrit quinze ans après l'Ascension, sans préciser dans quelle langue, et d'autres trente ans après l'Ascension, en précisant qu'il s'agit de la langue grecque. On peut donc penser que la première mise par écrit concerne la langue araméenne. On peut remarquer au passage que les textes affirment que Luc a écrit la version araméenne mais qu'il *a dicté* la version grecque.

Textes patristiques

« *Luc a écrit la quinzième année après l'Ascension de notre Seigneur.* » (codex géorgien 19).

« *Luc l'évangéliste a dicté son Évangile en langue des Grecs trente ans après l'Ascension du Seigneur.* » (Isho Dad, *morceaux choisis*).

« *Luc l'évangéliste a dicté son Évangile trente ans après l'Ascension du Seigneur à Alexandrie en langue des Grecs.* » (Abdisho bar Briha).

D'autres textes précisent que l'Évangile de Luc est celui de Paul :

« *On dit que Paul a continué de rappeler l'Évangile selon Luc toutes les fois qu'il écrit comme s'il parlait d'un Évangile qui lui est propre : selon mon Évangile.* » (Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique*, 2, 7).

« *Quand Paul dit « l'Évangile que je proclame au milieu des Grecs » (Ga 2, 2), qu'il présente à Jérusalem avec Tite, il s'agit de ce que rapporte Luc dans son Évangile.* » (Bar Koni, *Scholies*).

EVANGILE SELON JEAN (60, version araméenne, 80, version grecque)

« *L'Évangile selon saint Jean est le premier des Évangiles sinon l'Évangile primitif.* » (Origène, PG 4, 5-6).

« *La première mise par écrit de l'Évangile de Jean avait été faite à Antioche.* » (Ephrem, *memra sur Jean*). [Le passage de Jean à Antioche dans son voyage vers Ephèse où il s'installe à la suite de Paul a lieu vers 60].

« *Jean l'évangéliste fit mettre par écrit trente ans après l'Ascension du Seigneur à Ephèse.* » (Isho Dad).

« *Jean a été mis par écrit la trente-deuxième année après l'Ascension de Notre Seigneur.* » (codex géorgien, 19).

⁷ Pierre PERRIER, *Évangiles : de l'oral à l'écrit*, Le Sarment, 2000, pp. 209-210.

« Jean l'évangéliste a dicté son Evangile cinquante ans après l'Ascension du Seigneur à Ephèse en langue des Grecs. » (Abdisho Bar Biha).